

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment :	Bûcher
Nombre de Pièces :	1
Etage :	RDJ
Numéro de lot :	10
Référence Cadastre :	AB - 0136
Adresse :	Bâtiment C 22 bis rue du Champliman 25290 ORNANS
Bâtiment :	C
Escalier :	
Porte :	
Propriété de :	Monsieur 20 Rue du Champliman 25290 ORNANS
Mission effectuée le :	14/04/2026
Date de l'ordre de mission :	12/03/2026
N° Dossier :	9153 C
Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :	
Total : 11,73 m² (Onze mètres carrés soixante-treize)	
Commentaires : Néant	

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL				
Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez	Commentaire
Bûcher	RDJ	11,73 m²	1,17 m²	Emprise d'un équipement technique
Total		11,73 m²	1,17 m²	

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par RETI qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

à ETUPES, le 26/04/2026

Nom du responsable :

AVOVENTES



Le Technicien :

AVOVENTES



DOCUMENTS ANNEXES

Plan LOT 10

20-22 rue du Champliman
25290 ORNANS
parcelles n°
AB 80/81/136/137

Plan de rez-de-jardin
Ech: 1/100ème

- 01 N° LOT
- PROPRIÉTAIRE A
 - PROPRIÉTAIRE B
 - PROPRIÉTAIRE B BÔCHER
 - COMMUNS



ref:



ALLODIAGS
Centre ATRIA
avenue de l'Espérance
90000 BELFORT
MARS 2021